

**DEMANDE D'INTERVENTION D'UN HYDROGEOLOGUE AGREE**

**PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Je soussigné **Frédéric BANCHET** demande aux services de la Délégation Départementale des Bouches du Rhône de l'ARS PACA, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 mars 2011 (relatif aux modalités d'agrément, de désignation et de consultation des hydrogéologues en matière d'hygiène publique) et de l'arrêté du 30 avril 2008 (fixant les conditions d'indemnisation des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique), de désigner un hydrogéologue agréé dans le cadre des travaux/~~projets~~\* suivants : **Construction d'un parking à étages sur une aire de stationnement existante à proximité de la gare TGV de Aix-en-Provence situés à proximité du captage de / dans le périmètre de protection du captage de\* l'étang du Réaltor sur la commune de Aix-en-Provence.**

Je reconnais avoir pris connaissance que les honoraires de l'hydrogéologue agréé sont à ma charge. Ce dernier devra m'adresser au préalable un devis que je devrais valider pour confirmer son intervention.

Fait à Paris le 25/05/2023

Le demandeur  
**Frédéric BANCHET**  
Directeur Technique EFFIA Stationnement



\* Rayer la mention inutile